



Socite untrouvable devant prud'homme

Par **naskoreni**, le **10/06/2011** à **11:16**

Bonjour,rnje suis en litige avec une société.rnQuand le gerant a compris, que j'ai commencé une procedure devant prud'hommes,il a transferé la socité.Maintenant il y a une nouvelle adresse et un nouveau gerant.J'ai angagé un huissier,qui n'a pas trouvé aucune trace da la société.rn Dans qqs jours il y aura audience devant le bureau de jugement.rnQuelle continuation est possible?rnMerci pour votre aide.

Par **alterego**, le **10/06/2011** à **13:43**

BonjourrrnrnUn transfert de siège social et un changement de gérant ne changent rien. Si la société était régulièrement immatriculée au RCS, il est possible de la "retrouver".rrnrnQuel numéro Siret lui connaissez-vous ? Ce numéro est composé de 9 chiffres. Il est mentionné sur divers documents de la société et sur les bulletins de salaires.rnrnCordialement

Par **naskoreni**, le **12/06/2011** à **10:24**

bonjour,rnmerci pour votre reponse.Oui,la société est régulièrement immatriculée au RCS. mais n'a pas aucun activité. on connait l'adresse ,mais sur place c'est un batiment abandonné. Je crois meme que le nouveau gerant est peut etre un SDF et qui sait rien.rn Quelle décision peuvent prendre les juges?rnMerci en avance.

Par **alterego**, le **12/06/2011 à 11:11**

Bonjour,rnrnLa société peut ne pas avoir pris connaissance de la date d'audience (courrier non parvenu, non retiré etc...)
rnrnVous êtes demandeur allez à l'audience vous verrez bien, car si vous ne vous présentez pas, sans motif légitime, ou n'êtes pas représenté, vous vous exposez à la **caducité** de la citation (art. 468 du NCPC).
rnrnCordialement

Par **naskoreni**, le **28/08/2011 à 09:37**

Bonjour,rn Voila , il y a déjà la decision de Prud'hommes. La société est condamnée a me payer les indemnités.
rn Mais comme depuis la procedure devant Prud'hommes , le probleme reste de trouver la société pour lui donner la decision. L'adresse de la société maintenant est un batiment inhabitable et meme un huissier n'a rien trouver comme trace de cette société.
rn Que dois-je faire?
rn Merci en avance pour votre reponse.

Par **alterego**, le **28/08/2011 à 10:45**

BonjourrnrnDemandez à l'huissier, si ce n'est déjà fait, **un procès-verbal de carence** constatant qu'à l'adresse où était censée se trouver la société, cette dernière n'y réside plus.
rnrnDéposez plainte (lettre RADAR) auprès du Procureur de la République en joignant une copie du jugement et du PV de carence.
rnrnNe qualifiez pas votre plainte. Contentez vous de narrer les faits en concluant que vous déposez plainte contre la société X et son gérant, les faits énoncés vous semblant constituer un délit.
rnSeul le Procureur est habilité à qualifier une plainte.
rnrnEt ayez beaucoup de patience.
rnrnCordialement

Par **pat76**, le **22/09/2011 à 19:46**

BonjourrnrnPouvez-vous simplement communiquer le numéro d'immatriculation au RCS de la société si vous n'avez pas retrouvée sa trace?

Par **naskoreni**, le **22/09/2011 à 23:53**

BonjourrnrnOui , je pourrais le faire , mais ça va donner quoi comme resultat?

Par **pat76**, le **27/09/2011 à 14:44**

BonjourrnrnCommuniquez le numéro du RCS et je me charge des recherches.

Par **naskoreni**, le **28/09/2011 à 10:07**

Bonjour,
Merci pour votre aide.
Voilà le RCS de la société .
RCS Bobigny B 501 859 938
Le nouveau gérant est M. Jean Nicolier ,qui je ne connais pas et qui , peut etre, est un SDF
a mon avis.
<http://dirigeant.societe.com/dirigeant/Jean.NICOLIER.12865201.html>

Par **pat76**, le **28/09/2011 à 17:35**

Bonjour
Le nom de la société d'après le numéro de siret que vous m'avez communiqué est:
JUMEB A immatriculé au registre de commerce de Bobigny sous le numéro 501859938. adresse 44, rue Auvry 93300 AUBERVILLIERS.
Le gérant est Mr Jean Nicolier né le 26 janvier 1944 à MORMANT 77720.
Ce Monsieur a eu plusieurs sociétés qui sont presque toutes radiées. Il avait ses sociétés dans le VAR et les a ensuite transférées dans la région parisienne.
J'ai les noms de toutes ces sociétés ainsi que la date de leur radiation des registre du commerce.
Il a actuellement une société au 26, rue des Rigoles 75020 PARIS dénommée :
PRESTIGE CONTRUCTION ILE DE FRANCE (PCIDF) qui est clôturée pour insuffisance d'actif. Elle est immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 453302515.
Il a également à cette même adresse du 26 rue des Rigoles 75020 Paris une autre société dénommée: TENDANCES et CONSTRUCTIONS elle est immatriculée au RCS PARIS sous le n° 488725425. Elle était avant à FREJUS dans le Var.
Mr Jean Nicolier a transféré toutes les sociétés qu'il avait dans le Var à PARIS;
Toutes ont rapport avec le bâtiment.
C'est la SCP BROUAR-DAUDE qui s'occupe de la liquidation de Prestige Construction Ile de France, et plus particulièrement Maître Florence DAUDE dont l'étude est au 34, rue Sainte Anne 75001 PARIS.
Je peux me déplacer jusqu'au 26 rue des Rigoles qui me semble être un immeuble d'habitations.
Par ailleurs, il y a une autre société JUMEB A à Clichy mais le gérant n'est pas Mr Jean NICOLIER.
J'approfondis mes recherches et je vous les communiquerai ensuite.
Quel était le nom de votre patron si ce n'était pas Mr Jean NICOLIER?
Il y a eu des Cessions de parts et un changement de gérant en date du 1er mars 2010 les actes ont été déposés sous le n° 8573 le 7 mai 2010 au Tribunal de Commerce de BOBIGNY.
Avant, le siège de la société était dans le ressort du Tribunal de Commerce de CRETEIL.
La société a d'abord été au 38 bis Allée des Sources 94190 Villeneuve Saint Geroges et ensuite au 2 Boulevard Carnot 94140 Alfortville avant d'être transféré 93300 Aubervilliers.

Par **naskoreni**, le **30/09/2011 à 09:55**

Bonjour,
Vous avez fait une recherche superbe et je vous remercie.
En fait tout cela je l'ai trouvé moi meme aussi , mais ça ne m'aide pas beaucoup , car la société Jumeba est introuvable pour recevoir la decision de Prud'hommes.
L'ancien gérant de la société s'appelle Baran GUCLU et c'est son frère qui est gérant de la deuxième société JUMEB A a Clichy. Apres ma recherche , Baran GUCLU ne gere aucune société.
C'est pas la peine d'aller a 26 rue de Rigoles . vous avez raison , c'est un immeuble d'habitations.
Donc le probleme reste toujours, comment trouver une vrai adresse du gerant actuel ou de la société et si je ne trouve pas ,quoi a faire.
Merci et a plus.

Par **alterego**, le **30/09/2011** à **17:13**

Bonjour
Effectivement, Pat76 vous a servi des investigations parfaites. **"C'est pas la peine d'aller a 26 rue de Rigoles..... c'est un immeuble d'habitations."**
Qu'est-ce qui interdirait de domicilier le siège social d'une société dans un immeuble d'habitation si il s'agit du domicile du gérant locataire ou hébergé, hormis le règlement de copropriété, ou d'avoir simplement le nom de celle-ci sur la boîte aux lettres ?
Croyez-vous que les CFE vérifient les adresses ?
"comment trouver une vrai adresse du gerant actuel ou de la société et si je ne trouve pas ,quoi a faire."
Le Procureur de la République
Cordialement

Par **naskoreni**, le **01/10/2011** à **10:12**

Bonjour et merci pour votre reponse.
Oui, je pense que la seule décision dans mon cas c'est le procureur de la Republique.
Bon weekend.